

Règlement de l'épreuve 2025

Responsabilité civile

Les organisateurs ont souscrit une police individuelle accident auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Tout litige sera tranché par l'organisateur.

L'organisateur ne peut être en aucun cas tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante du concurrent.

Parcours et horaires

Course	Heure de départ	Dénivelé positif	Tarifs jusqu'au 06/02/2025	Tarifs les 8 et 9/02/2025
24 km solo	8h30	491 mètres	26,00 €	30,00 €
16 km solo	9h00	302 mètres	18,00 €	20,00 €
8 km solo	9h15	160 mètres	13,00 €	15,00 €
8 km marche nordique	9h15	160 mètres	10,00 €	10,00 €

Descriptif du parcours : 66% de route, 6% d'escaliers, 18% sur la voie verte et 10% de chemins

Inscriptions

Les coureurs doivent fournir :

- Soit une licence (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running) délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- Soit avoir réalisé le parcours prévention santé (PPS) moins de 3 mois avant la course mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée selon lien <https://pps.athle.fr/>
- Les personnes mineures devront fournir un questionnaire médical disponible sur le site d'inscription.
- Engagement contractuel : l'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter, sans restriction, l'ensemble des dispositions. Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, est reconnue responsable, en cas d'accident survenu ou provoqué, par cette dernière, durant l'épreuve

Remise des dossards

Le samedi 8 février 2025 de 13h00 à 18h00 et le dimanche 9 février 2025 à partir de 7h00, au stade de la Terre des Lièvres, 109 chemin de Crépieux - 69300 Caluire & Cuire.

Présentation de la carte d'identité obligatoire pour le retrait des dossards.

Inscription limitée à **300 sur le 24 km**, **650 sur le 16 km** course et **500 sur le 8 km** course.

Parking

Pas de stationnement sur le site du départ. Les véhicules devront être stationnés sur le parking d'Auchan.

10 chemin Petit - 69300 Caluire & Cuire

Sécurité

Les parcours sont sécurisés par des signaleurs aux principaux carrefours de 8h30 à 12h00. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Une assistance médicale est assurée par une association de secours agréée présente sur le parcours et à l'arrivée. Le service médical de l'organisation peut décider de la mise hors course d'un concurrent pour raisons médicales.

Chaque participant se doit de signaler un coureur en détresse à l'assistance médicale ou aux signaleurs présents sur le parcours.

Il est interdit d'être accompagné(e) sur le parcours quelle que soit la manière, sous peine de disqualification. L'usage de drone est interdit pendant la course.

Signalisation

Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels indiquant les difficultés et les dangers éventuels ainsi que par des flèches au sol et de la rubalise

Vestiaires et consignes

Des douches et les vestiaires seront disponibles sur le site de départ et d'arrivée.

Catégories

Master M1 à M10	1985 et avant	24 km / 16 km / 8 km
Sénior + Master 0	de 1986 à 2002	24 km / 16 km / 8 km
Espoir (U23)	de 2003 à 2005	24 km / 16 km / 8 km
Juniors (U20)	de 2006 et 2007	16 km / 8 km
Cadet (U18)	de 2008 et 2009	8 km

Ravitaillement

Ravitaillements sur le parcours :

- Ravitaillement 1 : 5^{ème} km pour les "8 km", "16 km" et "24 km"
- Ravitaillement 2 : 11^{ème} km pour le "16 km" et 16^{ème} km pour le "24 km"
- Ravitaillement 3 : 19^{ème} km pour le "24 km"

Récompenses

Pour chacune des trois courses (8, 16 et 24 km) :

- Coupe aux 3 premiers et aux premier(e)s classement scratch
- Coupe aux premier(e)s de chaque catégorie : Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors + Master 0, Master (une seule récompense pour toutes les catégories masters à partir de M1).

Une boisson sera offerte pour chaque participant et 30€ en bons d'achats.

Données personnelles

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées à l'organisateur de la course qui est responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir, par courriel, des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits, et d'être informés des prochaines éditions de la manifestation.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », tout inscrit peut exercer son droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisateur.